



Union des professeurs
de physique et de chimie

Réunion du bureau UdPPC Aquitain, mercredi 6 juillet 2016 au Rectorat de Bordeaux

Personnes présentes : Roseline Primout, Marie-Laure Saulnier, Sylvie Cuenot, Vanina Monet, Guy Bouyrie, Michel Paya, Marc Kefer, Christophe Gouchet, Pierre Duplaa, Denis Monnereau, Vincent Besnard.

Personnes excusées : Daniel Marsan, Laurence Lauzano, Isabelle Muller

Prochaine réunion : le mercredi 7 septembre à 18h ;

Secrétaire : Christophe Gouchet

Lieu envisagé : IUT de Talence

1) Congrès 2018 à Bordeaux

- Le thème du congrès n'est pas encore défini, mais des propositions ont été faites : Laser, aéronautique, archéologie...
- Le livret pour le choix du lieu : il a été finalisé et imprimé. Le budget pour le congrès n'est pas inclus dans le livret, volontairement.
- Toujours demander une salle de 500 places pour le premier jour. On peut s'attendre à ce nombre de congressistes à Bordeaux.
- Les courriels envoyés par Roseline, pour informer de ce futur congrès :
 - **IPR** : Pierre Lacueille, Christophe Berthier (et Bruno Mombelli : à faire)
 - **SFP** : Simon Villain-Guillot
 - **LAB** (Lab Astrophys de Bordeaux) : Nathalie Brouillet
 - **cenbg** : Denis Dumora et Benoît Lott
 - **ABC** : Philippe Guionneau
 - **CELIA** (Centre d'Étude Laser...): M. Feugeas (→ déjà contacté pour la journée académique)
- Les visites touristiques envisagées (avant le congrès) (avec conjoins) :
 - Prévoir au plus 4 à 5 visites, sur une seule demi-journée de préférence. L'absence de visite le premier matin, laisse le temps aux congressistes d'arriver et leur permet 1 nuit d'hôtel en moins.
 - Lors du précédent congrès, les visites culturelles/touristiques étaient souvent couplées avec une visite d'usine, ce qui pouvait être lourd. Mieux vaut privilégier les visites à proximité.
 - Pierre propose une visite fluviale
 - Dégustations proposées par le CIVB (Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux). Il faut compter environ 2€ par personne.
 - Visite du château Smith-Haut Laffite (Léognan) / Château de La Brède.
 - Visite de St Emilion (groupe plus restreint)
 - Visite du Bassin d'Arcachon → Inconvénient : durée du trajet. Voir l'association Océan
 - Visite guidée nocturne de Bordeaux → Dans ce cas, il s'agirait d'une visite le deuxième soir, puisque la soirée de gala se déroulera le troisième soir.
- Peut-on recruter des étudiants en école de tourisme pour le congrès ?
- Le budget prévisionnel est en cours d'élaboration.

- la demande d'avance de fonds par le Bureau National est à envisager
- Les mini-conférences et visites de laboratoires potentielles :
 - Les visites des usines Thalès et/ou Dassault sont envisageables
 - Visite de l'usine de chimie Solvay (Pessac)
 - Suite au festival Big Bang de St-Médard, seraient envisageables :
 - une conférence de Jean François Clervoy → **Contacteur l'ESA**
 - une visite des poudrières de Saint Médard en Jalles → **Contacteur 3AF**
 - Scrim Labri - Université de Bordeaux : atelier d'électro-acoustique
 - Visite + concert Auditorium (le soir?)
 - Conférence sur le robot Curiosity et l'exploration de Mars
 - Possibilité de présenter le spectacle de Particuloscope
- Ateliers pédagogiques : ils sont proposés et pris en charge par le Bureau National.
- Soirée de Gala :
 - Place de la Bourse : des salles pourraient être louées et un traiteur sollicité.
 - Soirée de gala sur péniche (*jusqu'à 200 personnes (avec conjoints)*) ?
- Invités et conférenciers :
 - Le Bureau National invite les présidents des associations étrangères. Il paye leurs repas et l'hôtel.
 - Le Bureau Académique réserve les hôtels de tous les invités et des membres du bureau national.
- Exposants : Prévoir un lieu bien situé. Le plus judicieux serait de prévoir un créneau horaire pour que les congressistes aillent les voir.

2) Compte-rendu de l'AG (Paris) par Roseline

- Abonnement udppc / adhésion BUP : On constate une baisse des adhésions et des abonnements des collectivités (baisse de 13% par rapport aux années précédentes à la date de l'AG)
- Le congrès à Dijon : Il aura lieu du 26 au 28 octobre.
- L'évolution du site web : Il sera adaptable sur tablette et smartphone. Recherche d'un nouveau prestataire pour remplacer l'actuel. Cette évolution aura un coût important pour l'association.
- Les modifications des statuts :
 - article 5 : Les membres du bureau peuvent appartenir au privé sous contrat. Cependant, ils ne peuvent pas être Présidents, ni Trésoriers.
 - article 16 : Les dates pour les abonnements des collectivités ont été modifiées : Il sera possible de s'abonner par année civile ou par année scolaire. Jusqu'à présent, seul l'abonnement par année civile était possible.
- Le lycée général :
 - Une enquête (visible sur le site de l'udppc) est en cours de réalisation sur le niveau 2de pour préparer la transition avec la réforme du collège.
 - L'article publié dans le journal Le Monde à l'été 2015 a été récemment signé par 37 académiciens des Sciences, dans le but de refonder les programmes de lycée.
- La réforme du collège :
 - En général, les formations pour la réforme se sont déroulées en regroupement d'enseignants, sans relecture de leurs travaux, avec une mise en commun sans mentionner les auteurs. Les collègues présents ont eu l'impression qu'il ne s'agissait pas d'une véritable formation. Lors de cette formation, il était exigé d'apporter son ordinateur personnel et une clé USB. Les documents produits

étaient échangés via les clés USB, mais les noms des auteurs ne devaient pas être indiqués.

- En 6ème, la répartition entre les disciplines SP, SVT et Technologie des 4h sciences s'est faite selon les moyens humains présents et non selon une logique pédagogique. Dans certains établissements, aucun professeur de SP n'est affecté aux classes de 6ème ; la SP y sera donc enseignée par des professeurs de SVT ou de Technologie.
- Dans certaines circonscriptions, il y a une importante difficulté à établir une cohérence entre le collège et les écoles pour le cycle 3. En particulier, il n'y a aucune réunion de coordination prévue en amont. Il est déploré le manque de suivi des actions et des réunions qui ont eu lieu.

3) les Olympiades de la Chimie

- Deux nouveaux collègues arrivants (Ribérac). Ils pensent inscrire environ 15 élèves.
- 48 élèves ont été inscrits ; 42 ont finalement été présents au concours.
- En Aquitaine, 8 ou 9 lycées ont été représentés.
- On constate une diminution du nombre d'élèves. Faut-il y voir un manque de motivation des élèves et/ou des professeurs ? Cependant, d'une année sur l'autre, ce nombre est plutôt fluctuant. Il n'y a peut-être pas matière à s'inquiéter.
- Une élève de l'académie a été sélectionnée pour Paris, mais n'a pas été classée au concours national. Remarque : Une partie de ces élèves a aussi participé au défi « Cultivons nos cristaux ».
- Deux projets faits par le Lycée de la Mer (Gujan-Mestras) ont été trop techniques. Leurs projets ne s'inscrivaient pas assez dans la communication, alors que c'est précisément l'esprit de ces olympiades.
- Préparation TP. Il est préférable d'utiliser un cahier de labo plutôt que des fiches TP toutes prêtes pour rentrer dans l'état d'esprit du concours.
- Séances :
 - À Bordeaux : il y a eu 5 TP et 1 conférence.
 - À Bayonne : Il s'est agi plutôt de séances d'accompagnement personnalisé.
- Prochaine session :
 - Denis compile le sujet écrit, d'après les sources proposées par l'équipe.
 - Il reste à définir la façon d'organiser l'oral.
 - Le TP et l'épreuve orale se feront à Bayonne
 - Le renouvellement du bureau de l'association est en suspens : il reste donc à faire.
- Quelques soucis : certains chèques faits par l'association n'ont jamais été endossés. Cela pose un problème au niveau de la comptabilité, car des débits sont attendus mais n'apparaissent pas.

4) la journée académique (mercredi 5 octobre 2016 à l'ENSCBP)

- Il serait souhaitable de l'inscrire dans le PAF pour les années futures. C'est ce qui se fait dans d'autres académies. Cela implique des ordres de mission, donc des remboursements de frais. En particulier, il serait envisageable que ce soit fait, au niveau académique, pour le congrès 2018 afin de motiver les collègues aquitains à venir (*pb de La Rochelle*).
- Le planning prévisionnel de la journée :
 - Sylvie Nony nous présentera son livre sur les sciences arabes
 - Françoise Billebaud du LAB nous parlera des objets transneptuniens et de la sonde New Horizons
 - M. Rollinde de l'Institut d'Astrophysique de Paris et co-animateur de Eu-Hou
 - Jean Luc Feugas, « L'interdisciplinarité comme argument... »

- Au cours de la journée, il serait pertinent de présenter le BUP et l'udppc. Le mieux semble être de montrer le site internet de l'udppc. En particulier, on peut montrer les articles disponibles en libre accès.

5) Le défi cristaux

- L'udppc doit se positionner, mais doit-elle être partenaire ou co-organisatrice ?
 - Sophie Mouge de la DAAC dit ne pas savoir qui est son interlocuteur avec l'udppc : Roseline Primout ou Denis Monnereau ? Or, depuis l'année scolaire précédente, Denis a été désigné référent.
 - De fait, la DAAC semble avoir pris la main sur le projet.
 - Le bureau académique de l'udppc, en tant que partenaire, s'engage à :
 - payer les sels pour un montant maximal de 800€
 - préparer les sachets de cristaux
 - fournir les membres du jury
- Qui gère les lycées africains (Congo) intéressés par le concours ? Ce n'est, ni du ressort de l'udppc, ni du ressort de la DAAC. On ne peut pas aider financièrement les établissements africains, en particulier car ils sont en dehors de l'académie. Ils pourraient se tourner vers l'AEFE pour un soutien financier. De plus, ces établissements sont également en demande d'une expertise concernant les cristaux produits, c'est à dire qu'ils devront envoyer leurs cristaux.
- Formation réalisée par la Maison pour la Science (mais non organisée par l'udppc) sur une journée
- Deux sels sont en lice :
 - Les prix sont très variables selon le fournisseur pour un sel donné (raison : pureté ?)
 - Un sel est nettement plus cher que l'autre.
- À propos du site web : qui s'en occupe ? Où doit apparaître l'information ? → Chaque parti gère sa propre communication

6) Divers

- La rencontre udppc / inspection générale : Elle a eu lieu le 27 juin 2016. Peut-on demander aux IPR d'évoquer le document relatant cette rencontre, lors d'un courrier aux professeurs de Physique-Chimie ?
- Les IMP attribuées au responsable de laboratoire : Les situations varient selon les établissements. Ceux qui ont dû se battre ont pu maintenir leurs IMP pour certains. Le problème se pose aussi pour les gros collègues.
- Augmentation importante des effectifs par groupe en MPS et SL (jusqu'à 35 élèves par groupe). Cela paraît fortement préjudiciable à ces enseignements d'exploration.